

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5R-SAINT-URSANNE : NOUVELLE FONDATION POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉINVENTER LES ANCIENS FOURS À CHAUX DE ST-URSANNE.

Delémont, le 16 janvier 2023

Aujourd'hui à Delémont (JU), la fondation 5R-Saint-Ursanne a présenté au public son projet de création d'un centre d'économie circulaire.

Le canton du Jura est un précurseur en matière d'assainissement des sites pollués avec deux sites majeurs assainis avec succès : le site de l'usine à chaux de St-Ursanne (DMS) et la décharge industrielle de Bonfol (DIB). La fondation "Mémoire, Art et Forêt Bonfol" est en cours de dissolution suite à la décision de l'assemblée communale de Bonfol du 27 avril 2022. Le projet de mémoire n'aura pas lieu et laisse l'histoire exemplaire de la gestion des déchets à raconter. Cela a motivé la création de 5R-Saint-Ursanne.

La manière dont l'homme gère les ressources disponibles en dit long sur la qualité et la viabilité d'une société, a expliqué le président de la fondation, l'économiste Kaspar Müller. C'est pourquoi la Fondation 5R Saint-Ursanne aborde le thème complexe de la gestion des déchets et s'engage en faveur d'une économie circulaire durable et d'une société stable et résiliente, capable de relever les défis de notre temps. L'objectif de la fondation est de créer des espaces de communication et de transfert de connaissances sur la problématique des déchets, une ressource qui doit être valorisée par l'art, la culture, l'innovation et l'éducation. Les cinq « R » du zéro déchet (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Réinventer) caractériseront son travail. La création artistique, l'innovation, la formation ou l'écoconception circulaire seront encouragées selon ces principes.

Jean-Paul Lachat, vice-président de la Fondation, est le maire de la commune fusionnée du Clos du Doubs. Saint-Ursanne fait partie du Clos du Doubs. La petite ville médiévale et bien-nommée « Perle du Jura » est visitée par de nombreux touristes. Son ancienne usine de chaux, située à côté de la gare, transmettra le souvenir du passé industriel et de la réhabilitation de la mine. Ce lieu s'impose à la Fondation 5R, qui propose de le réutiliser et de le réinventer.

Le géologue Marcos Buser et le curateur de projets culturels Nicolas Paupe ont ensuite présenté la manière dont l'économie circulaire peut être exposée dans les grandes cavernes de l'ancienne mine et mise en relation avec une multitude d'activités culturelles sur le site.

Le président, le vice-président et les deux experts se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Kaspar Müller, président, 076 393 42 08
Jean-Paul Lachat, vice-président, 079 356 25 12
Marcos Buser : 079 312 12 05 (questions techniques)
Nicolas Paupe : 078 604 97 15 (aspects culturels)

Site web (lien) : <https://5rstursanne.ch>



-Saint-Ursanne

Fondation 5R-Saint-Ursanne

<https://5rstursanne.ch>

c/o Nicolas Paupe, La Ruelle 25, CH-2882 Saint-Ursanne JU
info@5rstursanne.ch – Président Kaspar Müller 076 393 42 08

1/1